

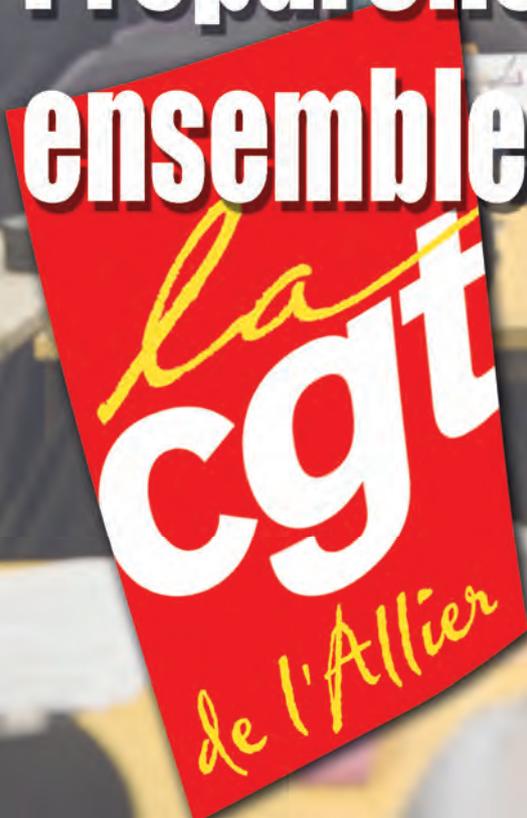
ECHO

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash



Preparons-le
ensemble...





NE NOUS LAISSONS PAS ENDORMIR !

S Une : Photo Propriété Didier Ciancia

O P2 : Editorial

M P3 : Actualité retraites

M P4 : Les 5 de Roanne

A P 5 : Repos dominical

I P6 et 7 : Dossier : CESER Auvergne

R P8 : Interview « Festivals »

E

« Les sanglots longs des violons de l'automne blessent mon cœur d'une langueur monotone ». C'est vrai que comme pour Verlaine, l'arrière-saison nous rend parfois moroses. Et pour les salariés, il y a de quoi ! Les salaires stagnent, les retraites baissent, le chômage et la précarité continuent leur progression qui semble inexorable, la propagande ultralibérale inonde les médias, tout cela nourrissant la montée du Front National, épouvantail bien utile au Pouvoir pour éviter les débats sur les questions essentielles en matière économique et sociale. Ceux qui nous gouvernent savent bien que les forces progressistes, la CGT notamment, mettront toujours tout en œuvre pour s'opposer au péril de l'Extrême-Droite, et c'est pour ça qu'ils n'ont aucun scrupule à jouer avec le FN à un jeu dangereux.

Les quelques promesses du candidat Hollande, les illusions qui étaient encore dans quelques têtes, tout cela finit de s'envoler comme feuilles mortes, et il n'est pas écrit que cela va constituer un humus fertilisant le terrain des luttes. Il faut sans cesse le labourer à coup d'explications, d'informations, en étant toujours plus nombreux à le faire avec les outils dont dispose le syndicalisme, c'est-à-dire les tracts, les journaux syndicaux, mais avant tout en usant de la salive car c'est bien par les échanges verbaux que nous convainquons le mieux.

La CGT n'entend pas sombrer dans la mélancolie et incite les salariés à se mobiliser autour des questions des salaires, de l'emploi, des retraites. Elle va engager une grande campagne sur les salaires qui sont au cœur des enjeux. Nous en avons plus qu'assez des décennies de baisse du pouvoir d'achat dans le privé, chez les fonctionnaires et les retraités. Le « coût du travail » est une expression à bannir dans les conversations car elle est impropre. Laissons cela au Patronat et aux ministres à son service. Le salaire est une richesse car il est le paiement du travail sans lequel il n'y a pas de croissance, pas de progrès.

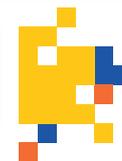
Notre campagne sur les salaires sera efficace si elle se déroule principalement dans les entreprises et les services publics.

Alors, sans attendre, toutes et tous sur le terrain !

Michel Beaune,
Secrétaire Général de l'UD

Union Départementale des
Syndicats CGT de l'Allier
18 avenue Jules Ferry
03100 MONTLUCON
Michel BEAUNE -
Directeur de Publication
Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 €
C.P.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : ART ET NET
03190 Audes

NE PAS SE RÉSIGNER



2013 n'est pas 2010. Les mobilisations ont été bien plus difficiles, et cela pour plusieurs raisons. En 2010, les millions de manifestants n'avaient pas pu faire plier le pouvoir sarkoziste. Aujourd'hui, pourra-t-on faire reculer le gouvernement de gauche sur une réforme dont le point central est l'allongement de la durée de cotisation ? Au moment où ces lignes sont écrites, les débats dans les 2 assemblées ne sont pas terminés. Mais il n'est pas inutile d'analyser la situation et les difficultés du mouvement revendicatif.

La gauche au pouvoir.

Les plus anciens le savent : chaque fois qu'une alternance politique chasse la Droite des affaires, beaucoup d'illusions et d'incompréhensions minent les capacités de mobilisation des salariés. Le PS avait dit quand ses militants défilaient avec les syndicats en 2013 contre la réforme Woerth des retraites : « cette réforme est injuste, avec nous ça ne sera pas la même musique ! ».

Certes, la réforme actuelle amène quelques éléments de progrès, bien timides, comme sur la reconnaissance de la pénibilité, l'abaissement du nombre d'heures de travail pour acquérir un trimestre, et quelques autres mesures à la marge. Cela suffit-il pour tromper les gens, alors que le passage à 43 ans de cotisations va objectivement pousser des millions de jeunes à travailler jusqu'à 65 voire 67 ans s'ils veulent une retraite à taux plein ? Il faut se poser la question.

En 2010, 8 syndicats appelaient à l'action, aujourd'hui seulement 4, et encore les militants de FO ne font pas beaucoup d'efforts pour mobiliser, tout occupés qu'ils sont à préparer les élections 2014 dans la Fonction Publique et pour cela essayer d'apparaître comme les plus revendicatifs.

Une érosion continue des pensions.

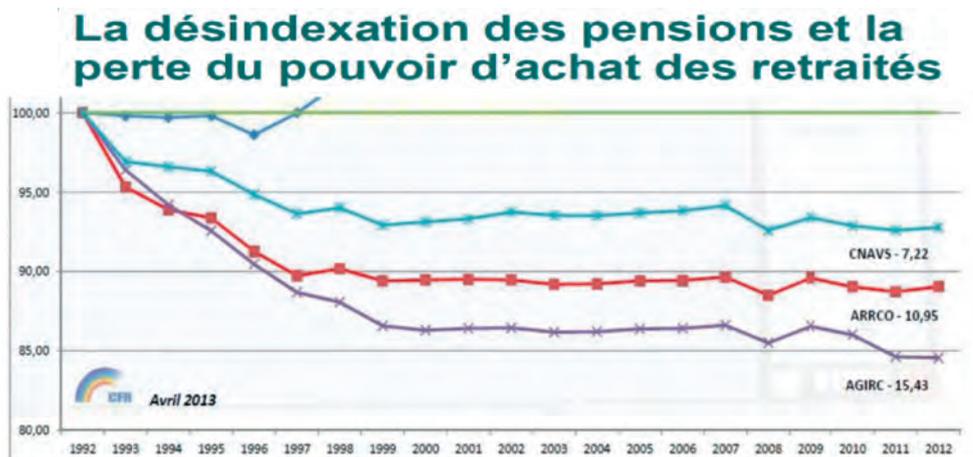
La retraite est passée pour le Régime Général de 65 à 60 ans en 1982. Cela a été une mesure emblématique du gouvernement d'Union de la Gauche. Mais quelques années après, on est allé de recul en recul. Balladur en 1993 avec le



passage des 10 aux 25 meilleures années, Fillon en 2003 avec le passage des 37,5 à 40 années de cotisations pour les fonctionnaires, Woerth en 2010 avec la retraite à 62 ans. Entre-temps, pour les salariés du privé, plusieurs accords passés entre le Patronat et des organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC, parfois la CGC mais jamais la CGT) ont gravement entamé le montant des retraites complémentaires. Toutes ces mesures ont eu des effets progressifs, mais cumulatifs, et qui ont généré des retraites misérables.

Cependant il faut se souvenir que les objectifs du Patronat et des forces qui le soutiennent ont toujours été et demeure la suppression du système de retraite solidaire hérité du CNR et son remplacement par la capitalisation. L'action syndicale les a empêchés d'aller aussi loin. De la même manière, les protestations de la CGT en 2013 contre le rapport Moreau ont forcé Ayrault à ne pas l'appliquer complètement. Comme quoi, il ne faut pas se résigner et poursuivre la lutte.

Michel Beaune





TOUS À ROANNE POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS

Pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales ! Tel est le mot d'ordre lancé par la Confédération pour la journée nationale de mobilisation du 5 novembre à Roanne. C'est en effet une puissante journée d'action qui est nécessaire pour soutenir ces camarades qui ont fait preuve pendant plusieurs années d'un courage exemplaire. Il n'est pas inutile de revenir sur cette affaire.

La bataille 2010 des retraites.

Des millions de gens dans les rues, plusieurs fois, pour essayer d'empêcher la réforme régressive Woerth des retraites, forcément cela a inquiété le Pouvoir, l'a empêché d'aller aussi loin qu'il l'aurait souhaité, même si l'on n'a pas pu faire annuler l'essentiel des mesures régressives. Face à la montée du mécontentement populaire, les vieilles méthodes policières ont parfois été

employées. On se souvient de la machination policière à Moulins en novembre à l'encontre de Jacky et Jérôme, mis en garde à vue, condamnés en première instance puis relaxés eu appel, grâce à 2 importantes mobilisations à Moulins et à Riom à l'appel du Comité Régional CGT. Les militants de tout le département de l'Allier et au-delà n'avaient pas ménagés leurs efforts pour la réussite de ces mobilisations.

A Roanne, en septembre 2010, ce sont 5 CGTistes qui sont poursuivis pour avoir tagué un bâtiment public. Condamnés en correctionnelle à 2 000 € d'amende, la Cour d'Appel les dispense ensuite de peine et d'inscription au casier judiciaire, sans toutefois prononcer leur relaxe. Ils pensaient être sortis d'affaire sauf qu'ils sont sommés de se prêter à leur fichage ADN, comme de vulgaires bandits. A 6h du matin d'un jour de mai 2013, ils sont appréhendés chez eux par la Police, devant leurs

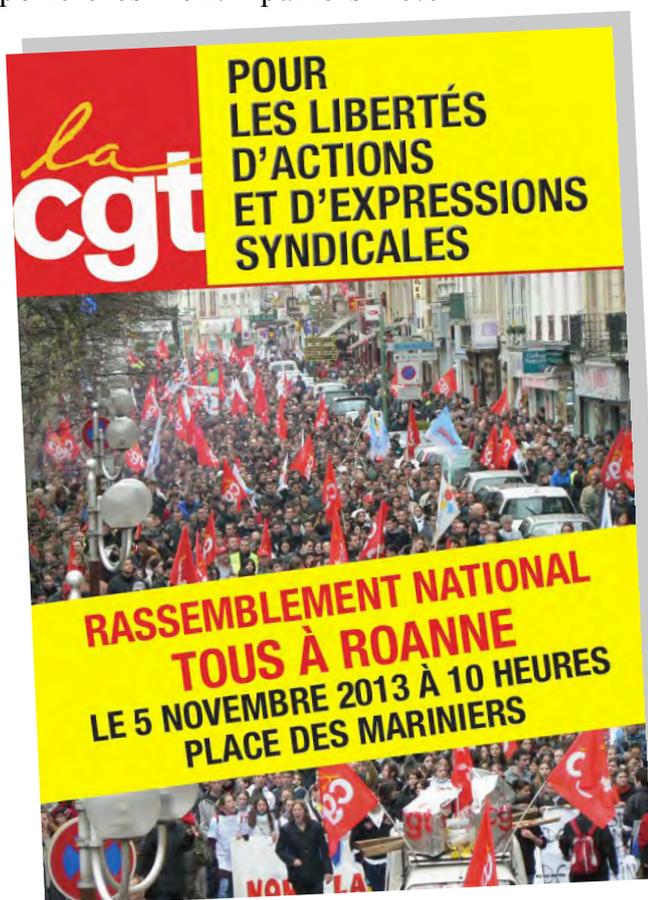
enfants, leur appartement fouillé. C'est intolérable ! Il faut arrêter ce processus répressif, alors que la majorité au Sénat avait voté l'amnistie des syndicalistes, refusée ensuite par le gouvernement.

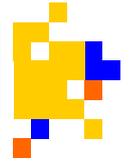
Etre solidaires et actifs pour obtenir justice.

Le 5 novembre 2013 à 13h au TGI de Roanne, nos 5 camarades sont convoqués à leur procès pour refus de se prêter au test ADN. Il faut que la mobilisation soit massive pour qu'enfin justice leur soit rendue et qu'ils ne subissent plus aucune poursuite.

Des cars de toute la France vont converger vers Roanne pour le rendez-vous qui est fixé à 10h. Jusqu'à 16h, des témoignages de militants victimes de répression syndicale, un discours de Thierry Lepaon, un spectacle musical varié se succéderont. Pour l'Allier, des cars organisés notamment par les UL de Moulins et de Montluçon permettront les déplacements, le covoiturage s'organise à partir de Vichy, en plus des cheminots qui iront en train. Il faut s'inscrire le plus rapidement possible pour des raisons d'organisation évidentes. Des casse-croûtes pourront être achetés sur place.

Michel Beaune





CONDAMNATION DE PLUSIEURS ENSEIGNES DE BRICOLAGE

Encore une fois, le patronat veut déréglementer le droit du travail refusant aux salariés du commerce le droit au repos dominical. L'argumentation trop facile du « travailler plus pour gagner plus » n'étant, on le sait, qu'un leurre pour une mise à disposition de salariés qui n'ont pas le choix. Que ces grandes enseignes augmentent déjà les salaires des salariés du commerce qui sont trop souvent des précaires, au SMIC voire en dessous.

Les salariés du commerce ne doivent pas être à disposition 24h /24h.

La vérité aujourd'hui, c'est que les salariés du commerce sont à disposition de leurs enseignes le matin, le soir, travaillant six jours sur sept, commençant parfois à 4 h et finissant d'autres fois à 21 h quand ce n'est pas 22 h.

Comment concilier pour une majorité de femmes, vie de famille et vie professionnelle ? Quand profiter des enfants quand, même les congés sont donnés en dehors des périodes scolaires ?

Malgré ces contraintes, les patrons demandent le sourire ! Quoi qu'il arrive ils doivent être dociles et malléables.

Non, nous n'acceptons pas à la CGT que des salariés soient maltraités à ce point.

Les arguments des enseignes ne sont pas recevables.

Le travail dominicale, ce serait bon pour l'emploi et l'économie ?

C'est faux. Il n'y a pas de chiffre d'affaires supplémentaire le dimanche, il s'agit simplement d'un glissement hebdomadaire sur cette journée. Les éventuels emplois créés sont extrêmement précaires. C'est la réorganisation du cycle de travail qui permet d'assurer l'ouverture dominicale au détriment de la santé des salariés.

Les salariés seraient volontaires pour travailler le dimanche ?

C'est parfois vrai mais la question se poserait-elle si les rémunérations étaient plus importantes dans des enseignes commerciales qui affichent pourtant des résultats économiques excellents ?

Sur notre département, la lutte n'a pas attendu les condamnations de l'Île de France.

Ce sont plus de 3000 tracts qui ont été distribués ces derniers mois contre le travail des jours fériés et pour le droit au repos dominical dans les commerces par la CGT dans nos trois bassins d'emplois que sont Moulins, Vichy et Montluçon :

- ◆ *Des communiqués et conférences de presse ont été organisés afin de revendiquer le droit pour les salariés du commerce au repos dominical.*
- ◆ *Des rencontres ont eu lieu avec les élus locaux : Maires, Présidents d'agglomération, Députés et même la Sénatrice de l'Allier afin de faire avancer le débat.*
- ◆ *Nous avons aussi demandé et obtenu une rencontre en Préfecture pour faire entendre les arguments de la CGT.*

D'autres déploiements sont prévus pour aller à la rencontre des salariés du commerce de Moulins, Vichy, et Montluçon.

Partout, les salariés nous réservent un bon accueil. Ils sont satisfaits qu'une organisation syndicale s'intéresse aux problèmes qu'ils rencontrent en particulier sur le travail du dimanche.



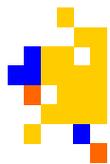
D'autres initiatives sont programmées pour élargir le débat et gagner le combat.

Si nous perdions cette bataille sur le droit au repos dominical, ce serait alors l'ensemble des salariés tout secteur confondu qui serait concerné, sous le dictat d'un patronat qui est à la manœuvre pour une énième déréglementation.

Nous condamnons les enseignes contraintes par la loi à la fermeture dominicale qui se sont vantées dans les médias de passer outre. Comment accepter un tel mutisme des pouvoirs publics.

Nos camarades de Roanne n'ayant pas eu autant de passe droit pour bien moins que ça.

Didier Blondet



CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL

Ça sert à quoi ?

Le CESER est, auprès du Conseil régional et de son Président, une assemblée consultative dont la législation fixe le cadre :

- ◆ Saisines obligatoires sur les documents budgétaires, les schémas et programmes prévus par la loi, le contrat de plan Etat-Région.
- ◆ Saisines à l'initiative du Président de la Région sur tout projet à caractère économique, social, culturel et environnemental.
- ◆ Auto-saisines à l'initiative du CESER sur toute question entrant dans la compétence de la région.

Qui sont les conseillers CESER ?

Le CESER est composé de 75 conseillers répartis en 4 collèges :

- ◆ 1^{er} collège : 24 représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées,
- ◆ 2^{ème} collège : 24 représentants des organisations syndicales de salariés,
- ◆ 3^{ème} collège : 24 représentants des organismes et associations participant à la vie collective de la Région,
- ◆ 4^{ème} collège : 3 personnalités qualifiées désignées par arrêté préfectoral.

Il est organisé en 5 commissions sectorielles :

- 1) Economie,
- 2) Agriculture - Agroalimentaire,
- 3) Aménagement du territoire - Environnement,
- 4) Santé - Solidarité - Culture - Sport et Vie associative,
- 5) Education - Formation et une 6^{ème} appelée commission de Finances - Synthèse - Conjoncture et Affaires européennes composée des membres du bureau et des présidents des 5 commissions sectorielles.

Le CESER est un lieu où l'on accède à de nombreuses informations, un lieu de confrontation d'idées, un lieu où s'exerce le dialogue social territorial.

Les travaux du CESE et des CESER restent méconnus, voire ignorés. Certaines « élites » et non des moindres, ne doutent-ils pas de son utilité, de la pertinence de ses rapports, peu lus semble-t-il, sans oublier de dénoncer son coût pour la société ? Pourtant, les mêmes y trouvent parfois un soudain intérêt pour y recaser certains de leurs amis en mal de reconnaissance !



Ceux de la CGT.

Le Préfet de Région détermine le nombre de conseillers de chaque organisation syndicale en fonction des résultats obtenus par chacune aux élections prudhommales et professionnelles. Nous étions 9 conseillers en 2007, puis 10 en 2011, enfin 8 en 2013 au gré des différents décrets et recours intervenus.

Ce n'est qu'en 2007, que le CESER d'Auvergne a reconnu à la CGT le droit de présider une commission, en l'occurrence la 3^{ème}, Aménagement du territoire - Environnement.

Voilà pour le décor ! Mais on y fait quoi ?

La mandature 2007 - 2013 prenant fin le 31 octobre 2013, il n'est pas inutile de rappeler le rôle joué par la CGT dans cette instance au cours de ces 6 années de mandature.

Nous, représentants de la CGT, avons tenté d'accomplir notre mission avec sérieux, soucieux de défendre l'intérêt général, et d'associer à notre réflexion l'avis même des salariés au travers de leurs structures professionnelles ou territoriales. Notre rôle, au-delà de contester et de dénoncer, ce dont nous ne nous sommes pas privés, a ensuite consisté à proposer, à argumenter en nous appuyant sur le vécu des salariés. Restant conscients des modestes résultats obtenus, nous sommes néanmoins convaincus que les avis et rapports du CESER d'Auvergne n'auraient pas eu le même contenu sans l'implication de la CGT.

Quelques exemples :

Nous avons, en 2008, étroitement collaboré avec les syndicats de l'AIA de Clermont, du DA 277 de Varennes et du 13^e BSMAT de Yzeure pour l'élaboration de la « Note sur les retombées économiques et sociales des restructurations militaires en Auvergne ». Sujet d'actualité dramatiquement vécu !

Que disions-nous au sujet de Varennes ? « Au vu des infrastructures, une réflexion pourrait conclure à la création d'un centre logistique « inter-armée ». « Ainsi la position géographique de l'établissement doit lui permettre de continuer à offrir aux armées une possibilité de stockage et de distribution des matériels limitant les coûts et les durées de transport ». On connaît la suite...

C'est aussi en mars 2009 que la CGT présente l'auto-saisine « Les femmes dans le monde du travail : réalités et perspectives » fruit d'un travail orchestré par notre camarade Jacqueline BONNEFOY, conseillère jusqu'en 2010.

L'année 2010 verra une autre auto-saisine « *Energies : quelles opportunités pour l'Auvergne ?* » et suivront l'*Avis sur le Schéma Régional Climat Air Energie* en 2012 ainsi que la contribution au « *Débat National sur la Transition Energétique* » préparée par la commission 3 en 2013. A propos de ce dernier sujet, l'insistance de la CGT a conduit le CESER à rédiger une contribution, au final, largement inspirée de nos préconisations élaborées en commun avec les camarades de l'énergie et les cheminots.

Le domaine des transports, sujet récurrent en Auvergne, a été de nombreuses fois à l'ordre du jour. Après les projets ferroviaires, l'avenir des plates-formes aéroportuaires et le schéma directeur d'accessibilité au TER en 2008, ont suivi, l'examen du SRADDT (*Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire*) et du SRIT (*Schéma Régional des Infrastructures de Transport*) en 2009, les notes de la commission 3 sur « *Les transports et la mobilité dans le Massif Central* » et « *Le fret ferroviaire en Auvergne* » en 2010, l'avis sur le SNIT (*Schéma National des Infrastructures de Transports*) et la contribution du CESER dans le cadre du débat public sur l'*Accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA* en 2011, la Contribution de la commission 3 au « *Débat Public sur la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon* » en 2012. Le projet de la LGV-POCL, comme prévu, s'est avéré un vecteur médiatique considérable. La CGT s'est à maintes reprises exprimée au cours de ce débat pour faire prendre conscience à tous ceux qui se voyaient déjà dans le TGV, que le fond du problème du ferroviaire en Auvergne demeurerait la modernisation du réseau classique. Là aussi, on connaît la suite... Le prochain contrat de plan Etat - Région 2014 - 2020 devra comporter un volet ferroviaire important, la CGT y veillera et émettra ses propositions en collaboration avec les cheminots.

La CGT s'est également impliquée dans le « *Schéma Régional de Développement Economique* », le « *Schéma du Plan Régional des Formations professionnelles* », le « *Schéma du Haut Débit et du Très Haut*

Débit » ainsi que dans les auto-saisines sur les « *services publics* », « *les services à la personne en Auvergne* », « *la permanence des soins en Auvergne* », « *les professions libérales en Auvergne* », « *la recherche en Auvergne* ».

Il faut y ajouter les saisines obligatoires du Conseil Régional sur les documents d'orientation budgétaire et les avis relatifs au budget régional sur lesquels la CGT s'est systématiquement exprimée.

Cette liste ne se veut pas le bilan précis du travail effectué par la délégation CGT ; Elle reprend simplement les dossiers où la CGT s'est fortement impliquée.

Quelques leçons à tirer.

De l'extérieur, le CESER donne l'impression de fonctionner à un « rythme de sénateur ». Il n'en est rien en ce qui concerne l'étude des documents budgétaires. Bien qu'ils soient transmis dans des délais légaux, les documents soumis par la Région mériteraient un temps d'examen bien supérieur à celui qui nous est imparti. Deux ou trois cents pages à lire en quelques jours, n'incitent pas à considérer que l'avis du CESER reste primordial et qu'il en sera tenu compte ! Une évolution de la législation s'impose !

C'est lors d'interventions en séance plénière que la CGT s'exprime sur le fond. Au cours de cet exercice, là encore, le dialogue social, notamment au travers du règlement intérieur, mérite une évolution conséquente. L'avis présenté, les interventions prononcées, le vote enregistré, le Président de région, son Représentant, puis l'Etat répondent alors aux conseillers ou commentent les travaux. Et on en reste là ! Dans d'autres CESER, la pratique diffère, et s'ensuit alors le débat interactif que réponses et explications ont suscité.

Le CESER doit innover et s'emparer davantage de sujets liés aux conditions sociales des salariés. Les dossiers conflictuels y sont abordés avec la plus grande prudence, la recherche du sempiternel consensus y est inlassablement cultivée, dans une ambiance feutrée, veillant à ne heurter aucune susceptibilité, à

fortiori celle de la collectivité dont dépend le CESER.

Chacun sait que ce n'est pas au CESER d'Auvergne que peuvent aboutir les revendications des salariés, par ailleurs régulièrement exprimées et parfois physiquement par eux-mêmes. Néanmoins, au risque d'en affecter notre modestie tant il reste à faire, nous avons le sentiment d'avoir fait quelque peu bouger les lignes. La CGT y est reconnue, respectée et davantage associée à son fonctionnement.

Les futurs conseillers.

Le 1er novembre 2013, un nouveau CESER sera désigné pour la mandature 2013 - 2019. Selon les nouveaux calculs de la représentativité syndicale, le Préfet de la Région Auvergne accorde 9 conseillers à la CGT.

La nouvelle délégation établie dans le souci de respecter parité hommes / femmes, répartition géographique et professionnelle sera composée des camarades ci-après : Eléna Blond et Michel Beaune représenteront l'Allier, Rosa Da Costa, Rosemonde Wojciechowski, Philippe Faure et Serge Brugière, le Puy-de-Dôme, Béatrice Arzac et Vincent Rodriguez, la Haute-Loire et Claude Prat, le Cantal.

Post-scriptum

Pour ma part, j'ai eu pendant 10 ans, l'honneur de représenter la CGT au CESER d'Auvergne et d'y assurer la 1^{ère} présidence d'une commission. J'ai été très sensible à cette marque de confiance. Si l'on devait tirer de cette expérience nouvelle un sentiment « globalement positif », le mérite en reviendrait à toute la délégation qui a fait preuve d'une cohésion jamais démentie. A l'heure du renouvellement, je n'ai pas souhaité faire partie de la future délégation CESER. Non par lassitude, non plus parce qu'on me l'aurait demandé, mais en parfaite cohérence avec les principes de rajeunissement et de féminisation portés par notre organisation. La moindre des choses n'est-elle pas de les appliquer à soi-même !

Daniel Coffin

BASE DE VARENNES: UN AVENIR COMPROMIS



Le couperet est tombé le premier jour d'octobre par la bouche même du Ministre de la défense J. Y. Le Drian : la fermeture du détachement Air 277 de Varennes sera effective courant 2015. Décision cruelle, absurde vous diront certains mais sans réelle surprise. La CGT, consciente de la menace qui pesait sur le site, avait pourtant depuis longtemps formulé des propositions qui sont restées "lettre morte". Max Chambenoit, Secrétaire Général de la CGT locale nous éclaire sur ce dossier lourd de conséquences.

Echo Flash : *Quelle est l'activité de la base de Varenne ?*

Max Chambenoit : *L'Entrepôt de l'Armée de l'Air 606 assure l'approvisionnement, la distribution, le stockage par le groupe entrepôt, la réparation et la confection par le groupe des ateliers au profit des forces stationnées sur le territoire « outre mer » et pour les forces en opérations extérieures.*

Sur le site se côtoie, 135 personnels militaires, 94 personnels civils de la défense (15 fonctionnaires de catégorie A,B,C; 76 personnels ouvriers) et quelques 50 personnels travaillant pour les sociétés extérieures (Protection incendie, restauration, ménage, espaces verts, entretien locatif).

E.F. : *Quelles sont les menaces qui pèsent sur l'activité ?*

M.C. : *Depuis la mise en place de la RGPP et la réforme des armées (LPM 2008-2013), le site de Varennes sur Allier n'a cessé de perdre du personnel mettant en danger l'exécution de ses missions. Le syndicat CGT n'a pas ménagé ses efforts pour obtenir des réponses quant à son devenir, avenir, mais en vain. Interpellant les autorités tant nationales que locales. L'annonce qui a été faite le 01 octobre 2013 a été reçue comme un coup de massue mais n'était pas une surprise, cette annonce plonge le personnel dans le désarroi et dans la plus grande inquiétude pour l'avenir de chacun.*

E.F. : *Qu'entend faire la CGT et les autres OS face à cette décision ?*

M.C. : *Si le syndicat CGT du DA 277 s'est battu pendant la période 2008-2013 pour obtenir des réponses, il a été aussi force de propositions et avec le syndicat FO du détachement air 277, d'autres propositions pour de nouvelles activités défense sur le site ont été formulées, malheureusement nous n'avons pas été entendus, ni écoutés.*

Suite à l'annonce de fermeture et aux déclarations des autorités politiques locales sur des éventuelles mesures exceptionnelles et jamais mises en place jusqu'à maintenant, l'intersyndicale, elle, a fait des propositions qui pourraient solutionner le reclassement des personnels qui sera difficile, celles-ci ont été présentées à Mr Guy Chambefort (député et membre de la commission de défense), Mr Xavier Cadoret (suppléant député, président com com Varennes Forterre), Mr Pierre Courtadon (maire de Varennes sur Allier) le 21 octobre 2013.

En conclusion, rien n'est gagné pour le moment, pour ces mesures que l'on demande au dessus de celles prévues par le plan d'accompagnement des restructurations (PAR). Nous serons attentifs si celles-ci n'appuient pas le reclassement du personnel dans les meilleures conditions.

Le combat d'aujourd'hui, c'est de pouvoir reclasser tout le monde et dans des conditions optimums.

Propos recueillis par Jean Pascal Pradel

" RÉUSSITE POUR LES PREMIÈRES ESTIVALES DE LA CGT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER "

Vendredi 13 septembre en soirée à St Sornin : ambiance festive.

Le syndicat CGT souhaitait à la fois réunir des sympathisants et rassembler les syndiqués le tout dans un moment de convivialité familiale.

L'idée s'est concrétisée et le syndicat CGT a décidé de lancer "ses estivales" où musique, animation et buffet font bon ménage. Cocktail réussi pour cette première édition qui a compté une soixantaine de participants (plus des enfants !) syndiqués et non syndiqués.

Rendez-vous maintenant pour l'édition 2014 avec encore plus de participants !

